

**Communiqué de presse**  
Mayotte, le 28 mai 2013

## **Mayotte : Eco–Emballages présente le futur dispositif de collecte et de tri sélectif en place dès octobre 2013**

**Dès la rentrée 2013, Eco-Emballages prendra en charge la gestion des emballages ménagers à Mayotte, en vue de leur recyclage. La première étape du lancement de ce dispositif, mené en étroite collaboration avec les collectivités locales, s'illustre par une opération de sensibilisation de la population : l'installation sur le site de l'aéroport de Pamandzi de 3 colonnes de tri. Objectif de cette action : installer dans le quotidien des Mahorais les premiers points de repères dédiés du tri sélectif.**

### **Le tri des emballages ménagers enfin accessible aux mahorais avec Eco-Emballages**

A compter de fin octobre 2013, Eco-Emballages se voit confier la gestion des déchets d'emballages ménagers sur les territoires mahorais par les syndicats et communes mahorais en charge de la collecte – Mamoudzou, Koungou, le Sictom Nord, le Sivom Centre, le SIDS et Petite Terre et le SIDEVAM (syndicat de traitement). Conformément au cahier des charges d'agrément annexé à l'arrêté interministériel du 12 novembre 2010, Eco-Emballages peut prendre en charge ces missions pour le compte des collectivités territoriales des DOM ou des COM qui en font la demande pour lesquelles il s'avère impossible de mettre en œuvre une fiscalité suffisante au regard des coûts de fonctionnement de la gestion des déchets d'emballages ménagers.

Dans le cadre de la convention signée avec Eco-Emballages en septembre dernier avec les collectivités, Eco-Emballages est amené à prendre en charge les missions suivantes :

- La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers
- Le tri des déchets d'emballages ménagers
- Le recyclage des déchets d'emballages ménagers, voire leur élimination
- La sensibilisation liée à la mise en place d'un dispositif de collecte des emballages ménagers à Mayotte.

Afin de familiariser les Mahorais avec ce nouveau dispositif et d'installer les premiers points de collecte dédiés au tri sélectif dans leur quotidien, Eco-Emballages organise une opération de sensibilisation de la population sur le site de l'aéroport de Pamandzi avec l'installation de 3 colonnes de tri.

### **Zoom sur la future collecte des déchets d'emballages ménagers effective dès le mois d'octobre**

Durant les prochains mois, 162 colonnes d'apport volontaire seront réparties sur le territoire de Mayotte. Celles-ci seront implantées sous forme d'îlots composés de 3 colonnes, ce qui représentera un total de 54 îlots composé de :

- 1 colonne pour les emballages ménagers en verre (bouteilles, pots, bocaux et flacons) avec un opercule de couleur vert
- 1 colonne pour les emballages ménagers de bouteilles et flacons en plastique avec un opercule de couleur jaune
- 1 colonne pour les emballages ménagers en acier/alu (canettes boisson et boîtes de conserve) avec un opercule de couleur turquoise.

D'autres colonnes pourraient être installées au cours des années 2014, 2015 et 2016 en vue d'une densification du parc pouvant atteindre, le cas échéant, 600 colonnes réparties sur l'ensemble du territoire de Mayotte.

Afin d'aider les **212 645** Mahorais\* à adopter les nouveaux gestes de tri, Eco-Emballages entamera en outre à partir de septembre une campagne de sensibilisation auprès de la population qui visera à présenter les enjeux de leur implication.



L'objectif technique déterminé par Eco-Emballages est de collecter environ 330 tonnes d'emballages ménagers dès la première année, selon la répartition estimée suivante :

- 50 tonnes de bouteilles et flacons plastiques
- 180 tonnes d'acier/alu
- 100 tonnes de verre.

Le tonnage annuel d'emballages ménagers collectés augmentera ensuite régulièrement pour atteindre 1 000 tonnes d'emballages ménagers collectés chaque année d'ici 5 ans.

Suite à une enquête sur la perception de la gestion des déchets menée auprès des mahorais, 95% des habitants\*\* se déclarent prêts à trier leurs déchets conscients que le geste de tri est un facteur de développement majeur pour le territoire avec la création d'emplois, l'amélioration du cadre de vie et le développement touristique.

\* Insee, recensement de la population 2012

\*\*Enquête « Perception, usages et pratiques en matière de gestion des déchets ménagers », réalisée en face à face par Eco-Emballages et Insidens auprès de 606 personnes du 15 janvier au 1er février 2013.

**A propos d'Eco-Emballages**

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

**Contacts Presse :**

**Eco-Emballages - Olivia Retali**

[olivia.retali@ecoemballages.fr](mailto:olivia.retali@ecoemballages.fr)

01.81.69.05.83

**Agence Sophie Monet// Véronique Bourgeois**

[vb@monet-rp.com](mailto:vb@monet-rp.com)

06 64 22 55 56